

pourra jamais être résolu par de simples débats à la Chambre. On ne réglera jamais la question dans un tournoi où une force politique, aussi insignifiante soit-elle, tâche de se dresser contre les déclarations et les intentions du gouvernement de notre pays. On ne le résoudra que par une étude sérieuse et résolue des moyens propres à alléger une situation vraiment difficile. L'honorable député d'Assiniboia a parlé d'un mouvement de masse des producteurs de blé de l'Ouest qui descendraient sur Ottawa, siège du gouvernement. Nous avons vu cela dans les années 30. Par chance, je me trouvais à Ottawa au service d'une organisation agricole. On réclamait alors un dollar le boisseau de blé no 1 du nord.

Cette croisade était spectaculaire. Je vois encore l'ancien premier ministre sur la tribune d'une salle d'Ottawa où il recevait la délégation avec son ministre de l'Agriculture. Je me rappelle qu'un cultivateur succédait à l'autre pour plaider la cause du producteur de blé de l'Ouest. Je me souviens qu'un prêtre a fait un appel très brillant demandant au gouvernement de relever le prix du blé à un dollar le boisseau. Cet appel a été entendu. Mais en 1958 la situation est bien changée. Nous parlons du prix moyen de la production du blé. Je défie mes amis de l'extrémité de la Chambre de produire cette moyenne du prix de revient. Franchement, même si j'ai étudié l'agriculture bien des années, je ne sais pas ce que cette moyenne peut bien être.

Je sais que les méthodes de production sont aujourd'hui bien plus efficaces qu'il y a dix ans. Je sais que les impôts sont plus élevés, que la main-d'œuvre coûte plus cher, ainsi que l'outillage agricole. Je pense toutefois que le producteur de blé efficace est encore assuré d'une marge de bénéfices équitable, en vertu du programme du gouvernement actuel, grâce notamment aux versements,—je refuse d'employer l'expression versements d'appoint, qui fait songer à une industrie orpheline,—qu'il pourra accorder et grâce aux cours du marché.

Il faudrait être un prophète pour prédire l'avenir de l'Ouest au cours des prochaines années. Il saute aux yeux que nous nous acheminons vers une période où la production du blé telle que nous l'avons connue au cours des 20 ou 25 dernières années sera peut-être une chose du passé. Il se peut que l'URSS pénètre sur le marché du blé. La production est abondante en Argentine. L'autarcie a atteint un degré assez élevé en Europe, et elle promet de s'accroître. Il se peut que notre économie de blé dans l'Ouest, telle que nous l'avons connue par le passé, doive subir des modifications radicales.

Je n'ai nullement été intéressé ou aidé par la menace voilée que j'ai entendue hier d'un certain monsieur de l'Ouest et que j'ai entendue encore ce soir du député d'Assiniboia. A moins, disent-ils, qu'on ne permette à la production du blé dans l'Ouest de devenir rentable, à moins que nous ne gardions nos emblavures dans l'Ouest, alors nous de l'Ouest allons ruiner toute l'économie agricole. Je me rappelle un vieux rancher de mes amis qui, dans l'Ouest, pouvait élever beaucoup de bovins dans les années 30. Nous parlions de la surproduction des bovins. Nous avons toujours parlé de la surproduction des denrées agricoles, quelles que soient ces denrées. Je me rappelle l'avoir accompagné en cette ville, lorsque nous avions des entretiens avec le gouvernement de l'époque. Il était assis dans le bureau du ministre de l'Agriculture. Le ministre lui a demandé ce qu'il pensait de la surproduction des bovins? Mon ami, M. Rube Gilchrist,—je suis très fier de le connaître,—lui a répondu: "Monsieur le ministre, la Nature a une manière de résoudre ces problèmes". Je dirai au député qui siège à l'extrémité de la Chambre et au porte-parole de son parti qu'en ce qui concerne la surproduction de toute denrée à laquelle ils songent,—et j'imagine qu'ils songent surtout aux porcs,—que la Nature a l'habitude de résoudre le problème.

Je suis fermement convaincu que le producteur de porcs de l'Est n'est pas menacé par le producteur de céréales de l'Ouest parce que, en raison de la situation particulièrement déplorable en ce qui concerne le blé, il peut se livrer à l'élevage des porcs. Le producteur de céréales de l'Ouest n'est pas essentiellement un éleveur de porcs. Ou bien on aime élever des porcs ou bien on n'aime pas cela. Si l'on n'aime pas élever des porcs, on ne peut faire un élevage fructueux. Je crois bien que les craintes exprimées par mon honorable ami étaient inspirées par des considérations politiques plus que par les faits.

En qualité de représentant d'une circonscription de l'Ouest et d'habitant de l'Ouest moi-même, je termine en disant que je n'ai aucune crainte au sujet de la ligne de conduite que le gouvernement adoptera pour les versements au titre du blé. J'ajoute que, pour ce qui est du désastre qui a atteint l'Ouest du Canada au cours des derniers mois, désastre dont nous ne connaissons pas encore les dégâts, je n'ai aucune crainte relativement aux dispositions de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies qui pourront être appliquées. Je pense bien, toutefois,—et c'est là-dessus seulement que je suis du même avis que l'honorable député d'Assiniboia,—que les 47 députés conservateurs représentant des